

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 91.00.642.015.1 DU 1^{ER} JUILLET 1991

Dispositifs mesureurs de charge TESTUT modèles PC 130 E1 et PC 130 E2

(CLASSE III)

LA PRÉSENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

Société TESTUT, 855, rue de l'Horlogerie, 62401 Béthune.

CARACTERISTIQUES

Les dispositifs mesureurs de charge TESTUT modèles PC 130 E1 et PC 130 E2 sont constitués par :

1°) Un dispositif indicateur numérique dont le principe de mesure est basé sur celui d'un convertisseur analogique-numérique à double-rampe dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur.

Ses caractéristiques métrologiques sont fixées comme suit :

- impédance minimale de charge de l'alimentation : $Z = 48 \Omega$
- tension d'alimentation des capteurs : $U = 10 V$
- échelon de tension minimal : $u = 2,1 \mu V$
- nombre maximal d'échelons : $n' = 3\ 000$.

Ces dispositifs indicateurs numériques sont munis des dispositifs suivants :

- dispositif d'affichage des indications principales,
- dispositif de mise à zéro initiale,
- dispositif de maintien du zéro,
- dispositif indicateur de zéro,
- dispositif de contrôle de fonctionnement,
- dispositif semi-automatique de la tare,
- dispositif de prédétermination de la tare,
- dispositifs d'entrée-sortie permettant la connexion avec des éléments extérieurs,
- dispositif de comptage de pièces,
- dispositifs d'affichage des indications secondaires liées au comptage de pièces (valeur unitaire, nombre de pièces),

- et pour le modèle PC 130 E2 :

- dispositif d'affichage des indications secondaires (guide opérateur),
- dispositif d'introduction et de mémorisation de données,
- dispositif de commande d'impression,
- dispositif imprimeur intégré.

2°) Un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un ou plusieurs capteurs à jauges de contrainte identiques dont le type a fait l'objet d'une autorisation d'établissement de fiches techniques et dont les caractéristiques métrologiques figurant sur leurs fiches d'accompagnement sont compatibles avec celles précitées du dispositif indicateur numérique.

SCELLEMENTS

Les dispositifs mesureurs de charge TESTUT modèles PC 130 E1 et PC 130 E2 peuvent être munis d'un dispositif de scellement interdisant tout accès aux circuits électriques de mesure et au traitement du signal. Ce dispositif est défini par le plan annexé à la présente décision.

RESTRICTIONS D'EMPLOI

Tout instrument de pesage neuf comportant le dispositif mesureur de charge TESTUT modèle PC 130 E1 ou PC 130 E2 doit faire l'objet d'une décision d'approbation de modèle afin de pouvoir être utilisé pour les opérations énumérées à l'article 26 du décret n° 88-682 du 6 mai 1988.

CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

Lors du branchement d'un organe périphérique, à la mise en service ou au cours d'une modification ultérieure sur le lieu d'emploi, l'installateur doit s'assurer que l'instrument de pesage ainsi constitué respecte les prescriptions réglementaires qui lui sont applicables.

Lorsqu'une sortie prévue pour le branchement d'un organe périphérique n'est pas utilisée, celle-ci est rendue inaccessible par un dispositif de scellement approprié.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des dispositifs mesureurs de charge concernés par la présente décision doit porter au moins les indications suivantes :

- mesureur TESTUT modèle PC 130 E1 ou PC 130 E2
- numéro de série
- décision n° 91.00.642.015.1 du 1er juillet 1991.

Cette plaque doit être revêtue de la marque d'identification du demandeur.

INDICATIONS PARTICULIERES

A la mise en service ou au cours d'une modification sur le lieu d'emploi de tout instrument de pesage comportant le dispositif mesureur de

charge TESTUT modèle PC 130 E1 ou PC 130 E2, l'installateur doit apposer la mention "INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION" sur le dispositif indicateur à proximité immédiate des résultats de pesage, lorsque cet instrument ne respecte pas les prescriptions réglementaires en vigueur applicables aux instruments utilisés pour les opérations énumérées à l'article 26 du décret n° 88-682 du 6 mai 1988.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les instruments de pesage neufs, réparés ou modifiés qui comportent le dispositif mesureur de charge TESTUT modèle PC 130 E1 ou PC130 E2 ne peuvent subir les épreuves d'une vérification primitive que si la preuve de la compatibilité de l'adaptation du dispositif récepteur de charge au dispositif mesureur de charge est apportée au préalable.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie et de la recherche Nord-Pas-de-Calais et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision a une durée de validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

- Notice descriptive.
- Schémas synoptiques n° 5524-1 et 2.
- Photographies n° 5524-3 et 4.
- Plans de scellement n° 5524-5, 6 et 7.

POUR LE MINISTRE EMPECHE :

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

M. GERENTE

NOTICE DESCRIPTIVE

Dispositifs mesureurs de charge
TESTUT
modèle PC130 E1/E2

I - PRESENTATION

Les dispositifs mesureurs de charge TESTUT modèle PC130 comprennent :

a) Un dispositif indicateur numérique formé de :

– Sur les modèles E1 et E2

- une unité de traitement à microprocesseur
- un dispositif d'affichage numérique
- un clavier numérique et fonction

– En plus sur le modèle E2

- un dispositif imprimeur
- un clavier alphanumérique
- un dispositif d'affichage alphanumérique.

b) Un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un ou plusieurs capteurs à jauge de contrainte dont les caractéristiques sont compatibles avec celles du dispositif indicateur numérique et qui doivent avoir fait l'objet d'une autorisation d'établissement de fiches techniques sur lesquelles figurent leurs caractéristiques.

II - DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAITEMENT

L'unité de traitement prend en charge l'alimentation du ou des capteurs, le conditionnement du signal analogique-numérique, la gestion et la transmission des données.

Les différentes tensions utilisées sont obtenues en filtrant, en redressant et en régulant la tension secteur.

Une tension de 10 V appliquée à l'entrée permet d'obtenir en sortie un signal qui est amplifié puis filtré. Il est ensuite transmis à l'entrée du convertisseur à double rampe pour être comparé à la tension de référence.

Le microprocesseur gère le convertisseur, le clavier, l'affichage du poids et des messages.

Nb# (modèle E2) } Introduction nombre d'échantillons ou rappel/stockage d'une valeur de tare (à la suite de la touche T)

Nb (modèle E1) }

C Abandon de la fonction en cours

' Virgule (en cours d'introduction d'une valeur numérique en flottant)

STO } Stockage ou déstockage en mémoire du poids et du nombre de pièces affichés et impressions si option "IMP" oui

DST } (modèle E2)

E } modèle E1 = Commande impression

modèle E2 = Fonctionnement balance externe/interne (mode va et vient) (en mode balance externe, le message "dist" apparaît dans l'afficheur poids)

OPT (modèle E2) Avance papier

PA (modèle E2) Echantillonnage par prélèvement

X (modèle E2) Enregistrement d'une série de pesées

T Tare mémorisée en semi-automatique

PU Introduction de valeur unitaire d'échantillon

0 à 9 Touches numériques

FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE TARE

– Modèles E1 et E2

- Tare semi-automatique
- Appui sur T puis sur E le dispositif équilibre automatiquement la charge et l'affichage du voyant NET.

- Il est possible de faire apparaître la valeur de tare prédéterminée par une manœuvre spéciale par appui successif des touches *T* puis *PU*. Le voyant *PT* s'allume et la valeur de tare s'affiche dans la fenêtre "*POIDS*", cette valeur reste affichée pendant 5 secondes ou jusqu'à l'appui de la touche *C*.
- Mémorisation de valeurs de TARES sur modèle E2 :
- ce modèle permet de mémoriser 100 valeurs de tares de 00 à 99
- Mémorisation :
- Une valeur étant introduite manuellement ou en semi-automatique, appui sur la touche *T* puis 2 fois sur *Nb/#* puis introduire le *N°* de la tare (00 à 99) et valider par *E*.

DISPOSITIFS DE COMMANDES ET DE VISUALISATION

Les dispositifs mesureurs de charge PC130 E1/E2 comportent :

- sur le côté, une clé à 2 positions
- par-dessous, le raccordement secteur
- en face arrière : la liaison capteur et liaisons séries
- en face avant :
- un clavier numérique et fonctions
- un clavier alpha-numérique (sur modèle E2)
- un coupe-papier pour la sortie du ticket de l'imprimante intégrée du modèle E2
- un affichage fluorescent numérique composé de 3 x 5 afficheurs (digits), 7 segments pour les indications pesage et comptage :
 - 5 afficheurs pour le poids
 - 5 afficheurs pour la valeur unitaire
 - 5 afficheurs pour le nombre de pièces
- un afficheur fluorescent alpha-numérique composé de 10 afficheurs (digits) 16 segments servant de guide opérateur (uniquement sur le modèle E2)
- 2 diodes électroluminescentes *Net* et *PT* signalent la mise en œuvre des dispositifs de tare

- 1 voyant *MEM* sur le modèle E2 signale une opération en cours. La visualisation du zéro centré dans le 1/4 d'échelon se fait de la façon suivante :

Sur l'afficheur "*POIDS*"

Visualisation "*ZERO CENTRE*"



COMMANDES

- *En position clef non tournée* : (Affichage du poids, clef verticale)

N1 N2 (modèle E1) Appel d'un nombre de pièces prédéterminé (voir § suivant pour le mode d'introduction)

N1 N2 N3 (modèle E2)

- Rappel :

- Appui sur *T* ou *Nb/#* introduire le *N°* de tare 00 à 99 et valider par *E*, le voyant net s'allume

- sur le modèle E2 :

- Le guide opérateur fournit les indications suivantes :

- Rappel de tare

R	A	P	.	T	A	R	E		
---	---	---	---	---	---	---	---	--	--

N° tare 00 à 99

- Mémorisation de tare

S	T	O	.	T	A	R	E		
---	---	---	---	---	---	---	---	--	--

N° tare 00 à 99

- *En position clef tournée* : Affichage des tirets horizontaux médians dans tous les afficheurs clef horizontale

N1 N2 N3 (modèle E2) Inactives

N1 N2 (modèle E1)

PU Inactives

T Inactives



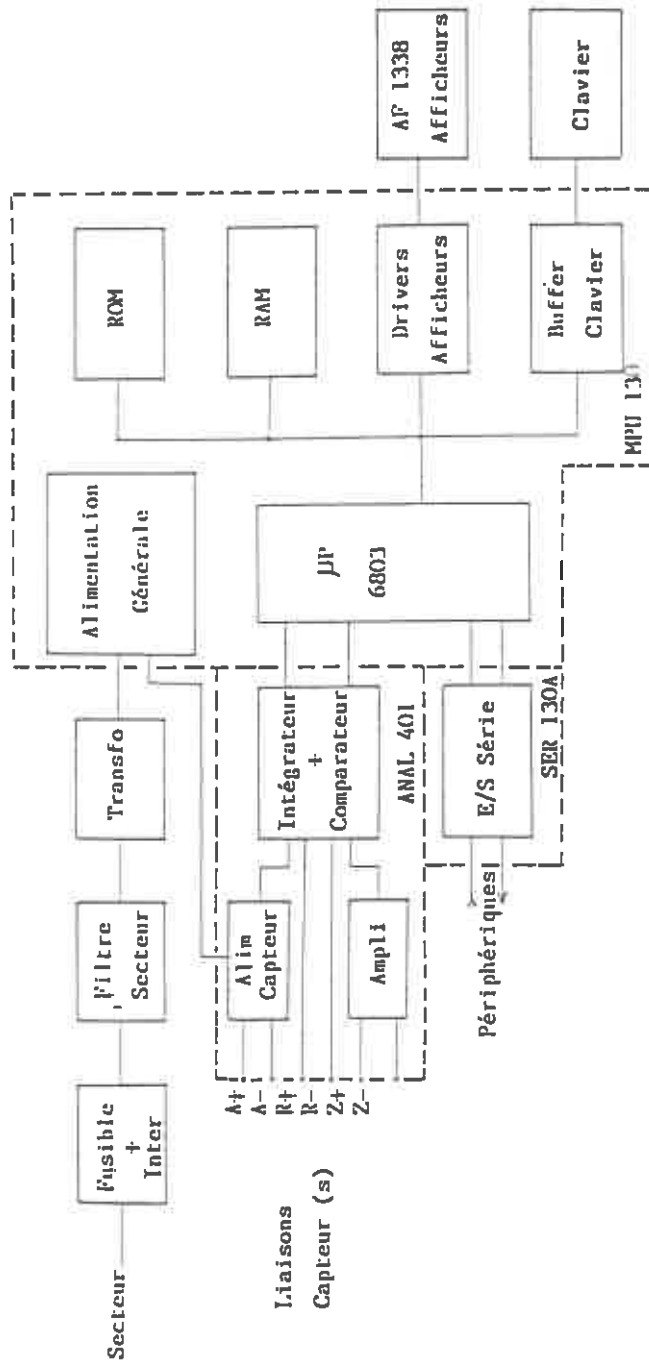
Nb/#	(modèle E2) Inactives	OPT	(modèle E2) Introduction des options
Nb	(modèle E1)	PA	(modèle E2) Introduction des paramètres (date, N° de balance, nombre de pièces prédéfinis, paramètres code barre)
DST	(modèle E2) Sortie du ticket "liste des options"	*	(modèle E2) Sortie du ticket journalier
ST	(modèle E2) Programmation du clavier alphanumérique en appel direct des références (30 maxi)	0 à 9	Touches numériques
E	(modèle E2) Programmation des intitulés référencés ligne d'entête et configuration d'impression	L'opération de pesage n'est possible que lorsque la clef est non tournée (pas de tirets au centre des afficheurs).	



■ N° 5524-1

DISPOSITIFS MESUREURS DE CHARGE TESTUT PC 130 E1 ET PC 130 E2

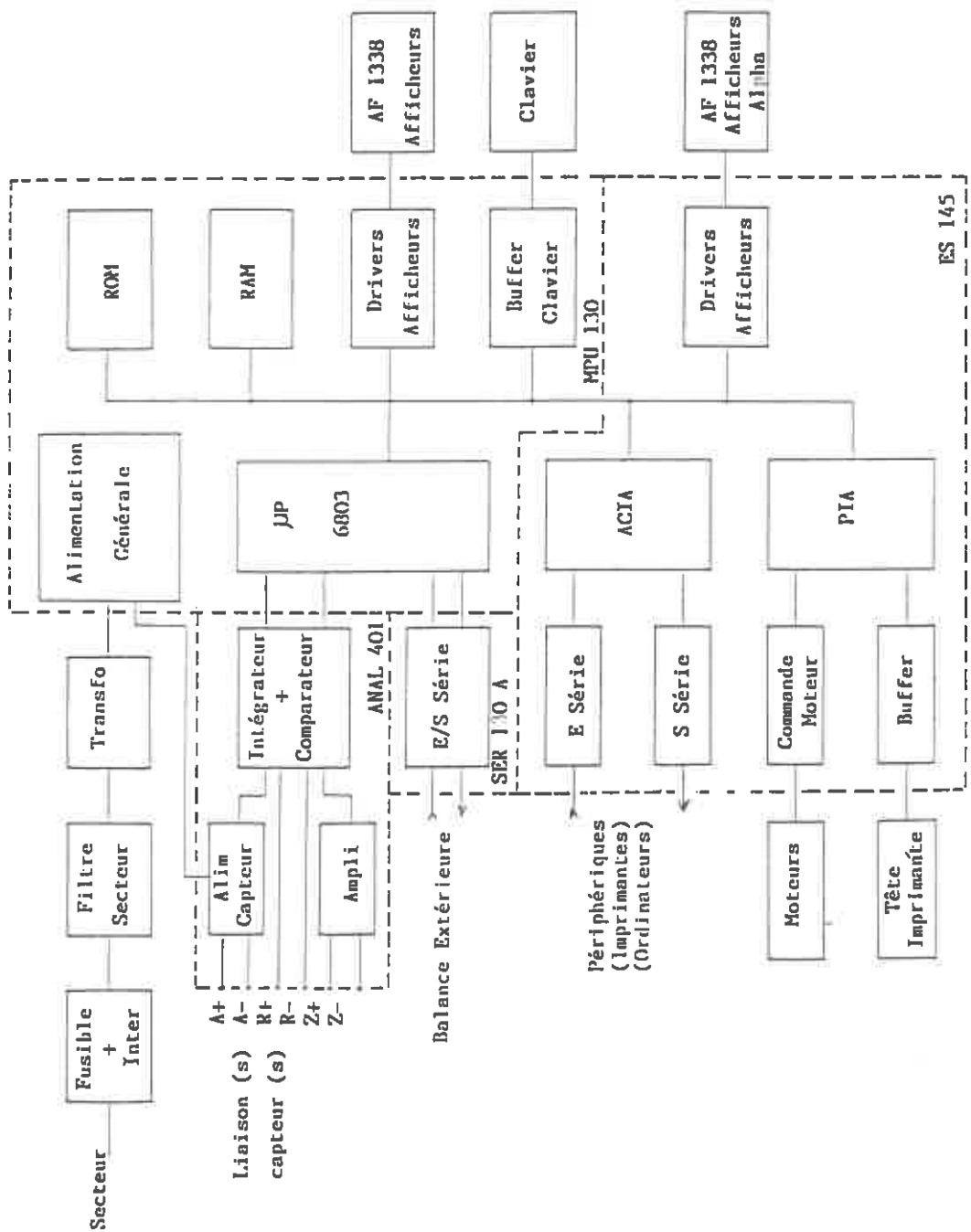
Synoptique PC 130 E1



■ N° 5524-2

DISPOSITIFS MESUREURS DE CHARGE TESTUT PC 130 E1 ET PC 130 E2

Synoptique PC 130 E2



■ N° 5524-3

DISPOSITIFS MESUREURS DE CHARGE TESTUT PC 130 E1





■ N° 5524-4

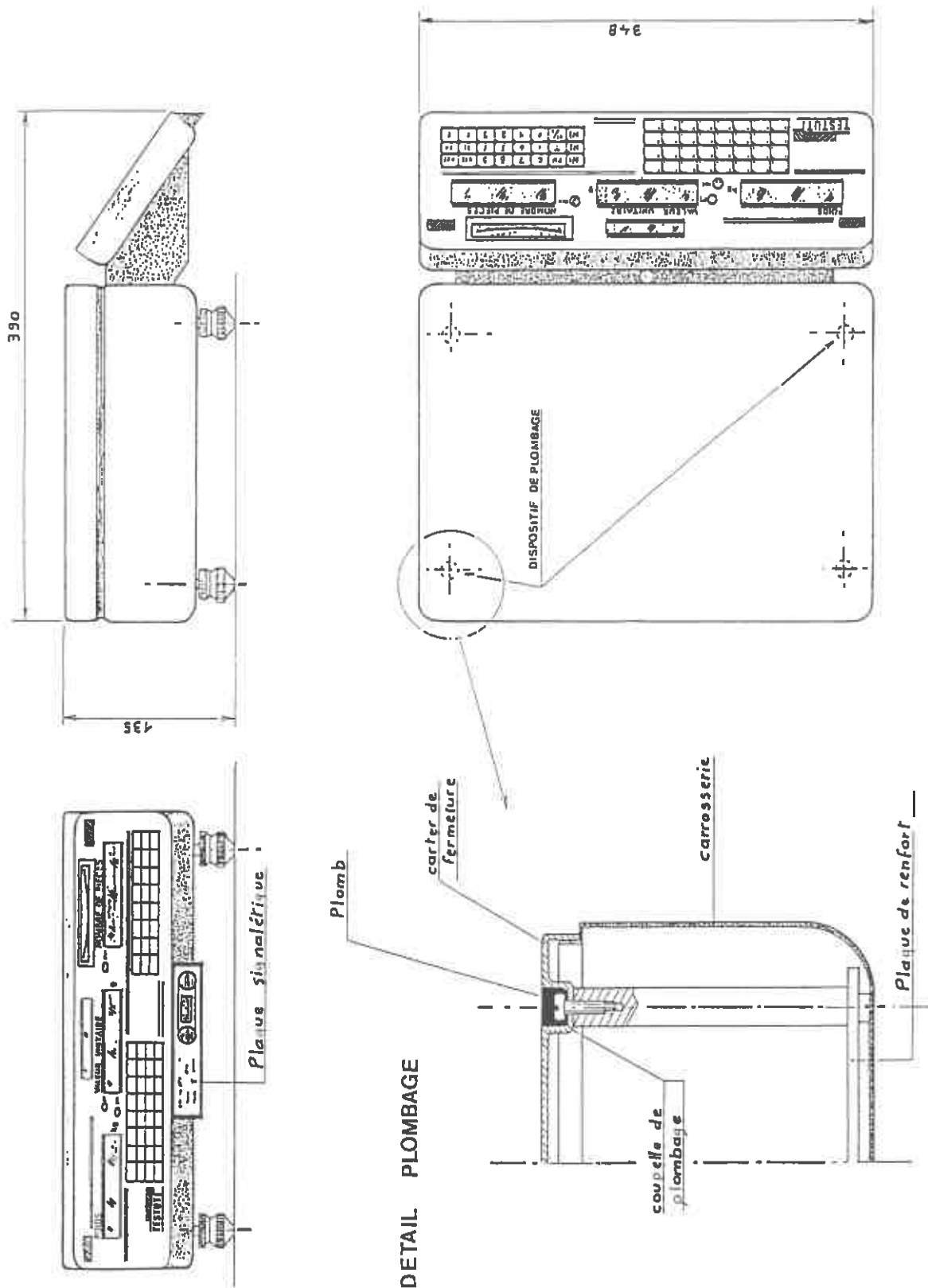
DISPOSITIFS MESUREURS DE CHARGE TESTUT PC 130 E1 ET PC 130 E2



■ N° 5524-5

DISPOSITIFS MESUREURS DE CHARGE TESTUT PC 130 E1

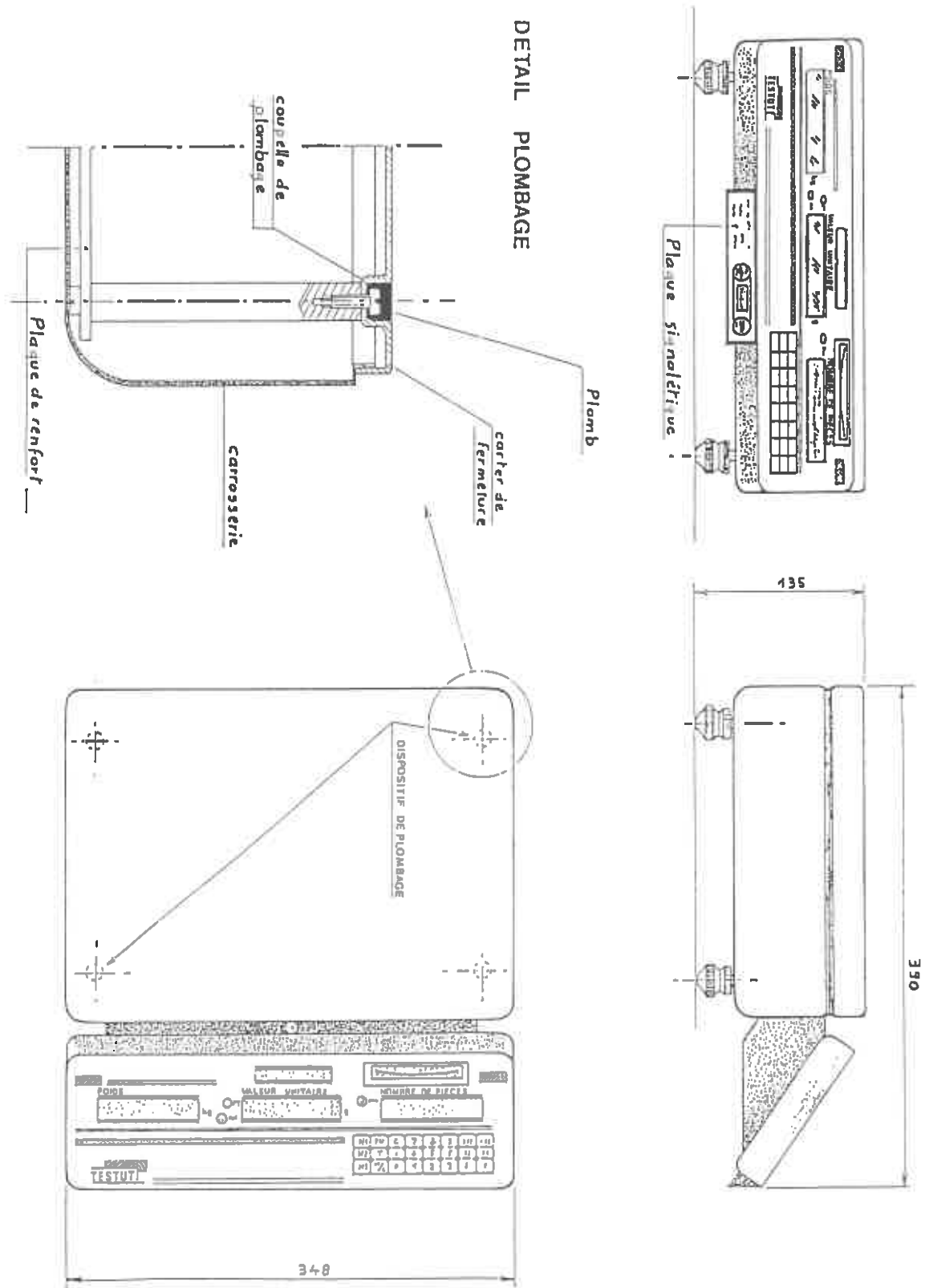
Scellement et disposition plaque signalétique



■ N° 5524-6

DISPOSITIFS MESUREURS DE CHARGE TESTUT PC 130 E2

Scellement et disposition plaque signalétique



■ N° 5524-7

DISPOSITIFS MESUREURS DE CHARGE TESTUT PC 130 E1 ET PC 130 E2

Plan de scellement

